

De Bouche *À* Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Novembre 2020 N°235



La téléconsultation
arrive à Saint-Marcel
Construisons ensemble notre ville

Agenda

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID gratuit

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

5 octobre-5 décembre

Concours de dessin

« le développement durable, c'est quoi pour toi ? ». Dépôt des dessins (anonymes et en format A4) auprès du service scolaire, espace Saint-Exupéry, : tous les mardis et jeudis de 16h à 17h et le mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, salle Pierre Bouelle

4 novembre

AG AEPEEM

Maison des associations, 20h

5 novembre

AG APDSB

Maison des associations, 20h

6 novembre

Conseil municipal

Mairie, séance publique, 19h30

7 & 8 novembre

Salon de la peinture et de la sculpture

Salle du Violet, entrée libre

7 novembre

à la médiathèque, sur réservation

Atelier d'écriture pour adultes

à 10h

Matinées

à 10h15 et 11h15 pour les 6 mois/3 ans

Atelier Murder Harry Potter

à 14h, dès 8 ans

13 novembre

AG tennis

Maison des associations, 19h30

14 novembre

à la médiathèque, sur réservation

Travaux d'aiguilles

à 10h

Atelier pleine conscience

à 10h30, de 7 à 9 ans

Atelier scrapbooking

à 14h30, dès 8 ans

17 novembre

Rencontre des aidants

Espace vie sociale, quartier Fiechi, Vernon de 17h à 19h

20 novembre

AG Vis ta danse

Maison des associations, 18h30

21 novembre

à la médiathèque, sur réservation

Club de lecture

à 10h

Atelier arts plastiques

à 10h30, dès 4 ans

Jeux de société en famille

à 14h

Permanence du maire sans rendez-vous

Permanence publique pour les riverains quartier Boieldieu, Jules Ferry, Tourelles
Espace Saint-Exupéry de 9h à 12h

25 novembre

Bougeothèque par Les BoutChou

Maison des associations, 9h30-11h15 (15 personnes maximum)

28 novembre

à la médiathèque, sur réservation

Atelier créatif Les lanternes

à 14h30, dès 6 ans



De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Jean-Gabriel Hernando, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Jean-Luc Maublanc, Gilles Aubry, Saïd Barka

Images Gettyimages, freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : mgec@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Mairie Saint Marcel 27

3 questions à



Franck Duval
Adjoint au Maire
Associations & Cadre de Vie

Sommaire

- 4 Grand angle :
L'offre de soins
- 7 Vivre à Saint-Marcel
- 10 Retour sus pellicules
- 12 Zoom sur mes assos
- 14 Tribunes
- 15 Vos attentes sont
nos engagements

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :
0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence :
06.83.82.10.03
Police Municipale :
06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) :
0800.508.104

Comment se porte le tissu associatif local ?

Depuis le mois de mars nous traversons une crise sanitaire mettant à mal le fonctionnement de notre pays mais aussi de notre commune car les mesures changent de semaine en semaine voir de jour en jour. Les relations sociales de tous sont mises à mal par la réduction légitime et imposée par l'état gouvernant mais qu'il faut respecter pour la SANTE de tous. Cette situation crée une carence d'un besoin fondamental pour tout un chacun "la relation humaine". Aussi, depuis la mise en place de notre équipe municipale en mai dernier, nous travaillons sans relâche pour rendre la vie de nos concitoyens et des associations la plus agréable possible. Des projets ralentis par la COVID sont en train de voir le jour et d'autres sont en suspens le temps que la situation s'améliore.

Quelles animations la Commune peut-elle maintenir durant cette crise ?

Octobre rose qui s'est terminé, a été organisé avec l'appui de quatre associations auxquelles nous nous sommes associés et qui, comme nous, ont à cœur d'être fidèles à cette cause (le tennis club, la ligne d'eau, SMK, l'école de danse de Patricia FAUVEL). Je remercie les Anciens de la résidence de la Pommeraie pour la fabrication des cœurs et des rubans et Béatrice Moreau, maire-adjoint, et Stéphanie Rault, responsable du CCAS pour leur collaboration.

Actuellement nous peaufinons le programme du Téléthon 2020 qui aura lieu les 4 et 5 décembre ; il sortira début décembre. Quant au salon de la peinture et de la sculpture qui fait la joie des nombreux visiteurs chaque année, il est maintenu les 7 et 8 novembre prochains. Plus de 30 exposants ont répondu favorablement à notre invitation.

Quel projet abouti vous réjouit le plus ?

Comme nous l'avons écrit dans notre programme de campagne, les agrès sportifs pour nos seniors de la Pommeraie et les sportifs aguerris ou débutants à la coulée verte.

Santé et solidarité pour tous

Offre de soins : point d'avancement des actions engagées

En Normandie, il existe 11,9 médecins généralistes en activité régulière pour 10 000 habitants. Au niveau national, l'enquête sur les déterminants à l'installation de l'Ordre des médecins d'avril 2019 montre que seuls 3% d'entre eux souhaitent un exercice libéral isolé. On observe dans le même temps 37% d'augmentation de structures d'exercice coordonné depuis mars 2017.

De Bouche à Oreille, comme promis, revient ce mois-ci sur les travaux engagés dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins sur notre commune et, plus globalement, sur le territoire.



+ Pour toutes informations

Nellie Colombe
mairie-adjoint

Mairie
55 route de Chambray

02.32.64.32.50

mairie@marcel27.fr

Médecins généralistes, où en est-on ?

Seuls deux praticiens sont toujours en activité sur la commune de Saint-Marcel. Ils seront rejoints au 1^{er} novembre par un médecin remplaçant mais celui-ci n'exercera qu'une journée par semaine pour le moment. Comme il s'y était engagé le 26 juin dernier, le conseil municipal prendra les charges de fonctionnement de ce nouveau praticien afin qu'il trouve sur le territoire un intérêt immédiat à son installation.

En complément, l'étude pour la construction d'une maison médicale -laquelle sera située à côté du relais assistantes maternelles- est lancée et les travaux de raccordement sont programmés en début de ce mois. Il s'agira de bâtiments modulaires évolutifs pouvant être agencés facilement, en fonction de l'occupation des locaux. Cette structure permettra d'accueillir diverses spécialités et de coordonner au mieux l'action des médecins (rythmes de travail, congés, formations...).

La Ville mise également sur le recrutement d'un médecin généraliste étranger.

De son côté, Seine Normandie Agglomération (SNA) réfléchit, avec les médecins libéraux et l'hôpital de Vernon, à la création d'une maison de garde au sein de l'hôpital, en face du service des urgences.

Enfin, par le biais de SNA, la Ville participe également au programme régional Med'Install. Med'Install est le premier portail web destiné aux professionnels de santé et étudiants en santé en Normandie. A l'initiative de la Région Normandie, il est le fruit d'un partenariat entre les acteurs institutionnels et associatifs de

la santé, les représentants des professionnels de santé et les établissements d'enseignement supérieur.

Sa mission est de faciliter l'installation des professionnels de santé et la recherche de stages sur toute la Normandie, accompagnés par l'ARS et l'Assurance Maladie. Le site recense également des terrains de stages pour les étudiants en médecine et en odontologie avec des liens par lieu de stage vers les collectivités et les aides mobilisables.

Des consultations de télé-médecine dans nos deux pharmacies

A compter du 2 novembre pour la pharmacie du centre commercial Intermarché et de la mi-novembre pour celle de la rue du Général Leclerc, les officines de saint-Marcel seront reliées à la plateforme médicale de Medadom, une start-up parisienne.

À l'aide d'un système de vision-consultation, à travers un écran tactile, vous entrez en contact avec un médecin généraliste. Pour faciliter le diagnostic à distance figurent, sur la borne, divers appareils médicaux : tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, otoscope (audition), dermatoscope, examen d'oxymétrie (quantification de la saturation en oxygène) que le pharmacien vous aidera à utiliser. Cela ne remplacera pas la palpation, ce n'est pas le but.

L'accès à ces bornes sera possible aux jours et heures d'ouverture des pharmacies. Pour s'inscrire, il s'agira simplement de présenter son numéro de sécurité sociale, sa carte vitale, sa carte bancaire, son téléphone portable qui servira à la création de la fiche médicale.

La gestion du tiers-payant est assurée et Medadom effectuera lui-même la facturation auprès de l'Assurance maladie. L'ordonnance délivrée, vous n'aurez plus qu'à la présenter à votre pharmacien, à quelques mètres de vous.

Vous pourrez télé-consulter : si vous n'avez pas de médecin traitant, s'il est indisponible, si vous devez consulter un médecin rapidement.

Les pathologies favorables à la téléconsultation : inflammations, problèmes digestifs, affections de la peau.



Un centre de dépistage COVID à Saint-Marcel

Consciente des enjeux actuels liés à l'évolution de la situation sanitaire de notre département, la commune a pris la décision de s'associer à l'ARS et au laboratoire BioEureSeine. Depuis le 12 octobre, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, un centre de dépistage prioritaire COVID s'est installé à la salle Michel Marigny et ce, tant qu'il en sera besoin.

Ce point prend prioritairement en charge, selon les recommandations de l'ARS :

- Les personnes ayant une prescription médicale
- Les personnes symptomatiques
- Les personnes contacts à risque d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrites dans CONTACT-COVID (sur présentation du mail ou du SMS de l'Assurance Maladie)
- Les personnes pour lesquelles un test est recommandé par l'ARS dans le cadre d'une opération de dépistage ciblant un collectif à risque ou la population de territoires à circulation active du virus
- Les professionnels de santé, exerçant en établissements de santé ou établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou au domicile de personnes âgées ou handicapées



Mois sans tabac



1 mois sans tabac



=

Beaucoup plus de chances d'arrêter de fumer pour de bon



Le carnet



Naissance

Toutes nos félicitations aux parents de :
Ambre LAVILLE AUBRY



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :
Gérard COUPRY, Jean COSNARD,
Joseph MARIAUD



Mariage

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés :
Laétitia HYARD & Natan LESCAUT

Bourses scolaires communales 2020/2021 pour les collégiens : la commune donne un coup de pouce

Les familles habitant la commune et ayant un ou plusieurs enfants scolarisés à Saint Marcel peuvent, si elles remplissent certains critères, faire une demande de Bourse communale.

Quels sont ces critères ?

> Avoir acquitté la taxe d'habitation de l'année antérieure,

> Être non imposable à l'impôt sur le revenu avant réduction.

> Avoir des enfants nés entre 2002 et 2008 ou 2009 si l'enfant est déjà en secondaire.

Tenant compte des circonstances difficiles liées à l'impact économique de la crise sanitaire actuelle, la commune, après avoir augmenté le PASS Jeunes, a décidé de donner un coup de pouce aux familles bénéficiaires en augmentant le montant des bourses et le portant à 120 euros par enfant.

Les dossiers sont à retirer et remettre en mairie avant le 27 novembre 2020.

[COVID19] Le préfet de l'Eure renforce les mesures

Le 17 octobre dernier, le préfet de l'Eure communiquait, dans le cadre de la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, les nouvelles mesures applicables dans le département et précisait que des mesures supplémentaires pourraient être décidées au niveau local.

La situation sanitaire dans le département de l'Eure s'aggrave. Dans ce contexte et en concertation avec l'agence régionale de santé et les collectivités, le préfet de l'Eure a décidé de prendre 5 nouvelles mesures applicables sur l'ensemble du département à compter du mardi 20 octobre 2020.

Informations détaillées sur notre site internet

 www.saint-marcel27.fr

Mariages :

Mesures générales : les cérémonies de mariage civiles ou culturelles peuvent continuer de se dérouler en mairie et/ou dans les lieux de cultes dans le respect des règles de distanciation et gestes barrières ; un repas peut être organisé dans un restaurant dans la mesure où il n'est pas suivi d'un volet festif (la danse autre que sportive demeure interdite) ; aucune fête ni même de repas ne peuvent être organisés dans une salle des fêtes ou une salle polyvalente.

Cérémonies funéraires :

Mesures générales : les cérémonies funéraires dans les mêmes conditions que celles jusqu'alors appliquées à savoir notamment les règles de distanciation physique d'un mètre entre les personnes ou groupe de personnes appartenant au même foyer d'un maximum de 6 personnes.



#COVID19

5 NOUVELLES MESURES DANS L'EURE A COMPTER DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

- Fermeture des bars et restaurants à partir de 22h00
- Interdiction de vente d'alcool à emporter et de consommation d'alcool sur la voie publique à partir de 22h00
- Fermeture des vestiaires dans les équipements sportifs
- Interdiction des foires, brocantes et fêtes foraines
- Abaissement de la jauge des grands événements de 5 000 à 1 000 personnes

Sans oublier le respect des gestes barrières et la limite de 6 personnes maximum dans les rassemblements privés



Vivre à Saint-Marcel

Le CCAS au coeur de la cohésion sociale

À la suite des dernières élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale s'est renouvelé. Souvent méconnues, les missions du CCAS sont pourtant essentielles pour la cohésion sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Le CCAS assure l'instruction administrative des demandes d'aide sociale, notamment en soutien des populations concernées telles que les personnes handicapées, les personnes âgées et les familles en difficulté.

Sa compétence s'exerce exclusivement sur le territoire de la commune. Il est d'ailleurs rattaché à la mairie, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé du maire, qui en est le président de droit, et en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal. À ce jour, le Conseil d'Administration de Saint-Marcel compte 17 membres.

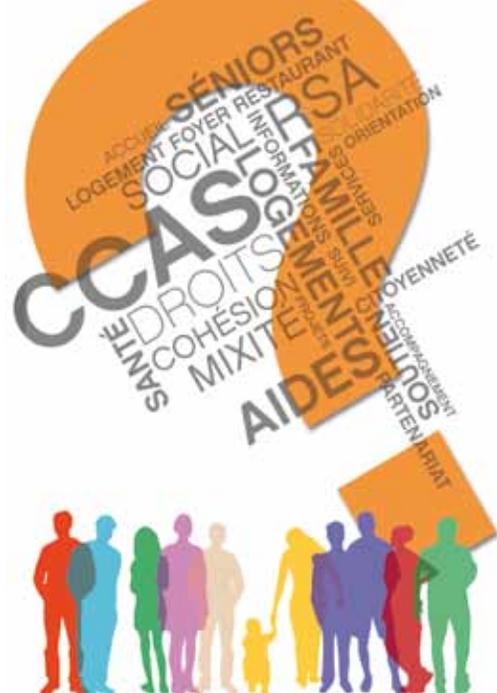
Le maire est secondé par un vice-président. Béatrice Moreau, dont le parcours professionnel dans le secteur médico-social est en phase avec les missions du CCAS, a été désignée vice-présidente du CCAS.

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Ses moyens financiers propres sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services.

Sous l'impulsion de Béatrice Moreau, le CCAS souhaite élargir son champ d'action. Il continuera à assurer ses missions traditionnelles telles que les aides d'urgence ou l'organisation de repas et sorties annuels en direction des personnes âgées. « Il s'agit, avec les moyens dont nous disposons de mettre en place un plan d'accompagnement face à la solitude, la précarité, la maladie, les difficultés sociales et familiales » résume ainsi Béatrice Moreau. Mais... « il est aussi nécessaire de stimuler l'action du CCAS en développant des activités favorisant les rencontres, le lien social, l'échange, le jeu et la culture ». De nouvelles actions vont donc être mises en place. De BAO reviendra prochainement sur ces nouveaux services.

Des actions en faveur des aînés

Plaisir des papilles et du vivre ensemble ! Vivre ensemble, se retrouver, échanger, quoi de mieux qu'un bon repas pour en profiter et swinguer ! Chaque année (NDLR : « même les anciens fonctionnaires de la commune ne savent plus depuis quand perdure ce rendez-vous !) le CCAS convie les plus de 60 ans à un repas. Celui-ci est gratuit et un service de transport bénévole est proposé pour ceux qui le souhaitent. Mesures sanitaires obligent, le repas cette année a été annulé.



Important : Recensement des personnes de 70 ans et plus et des personnes vulnérables

Pour signaler une personne fragile, il suffit de contacter l'accueil du CCAS. Le centre tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées.

L'inscription se fait par courrier ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

 02.32.64.32.50

L'hiver approche, signalez à nos services les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide, merci.



Pas très loin des commerces, la Pommeraie est très facilement accessible et le parking gratuit attendant reste un véritable atout pour toute personne à mobilité réduite.

Pour certains, il s'agit d'une « maison de retraite » (NDLR : oh non !) mais la Pommeraie est avant tout un lieu convivial de rencontres, ouvert à tous nos aînés, où l'on peut, à l'occasion d'un bon repas au restaurant du même nom, de discussions, de parties de cartes ou autour d'un goûter, maintenir du lien social et trouver chaleur humaine et bonne humeur ! La Pommeraie accueille tous les aînés qui souhaitent faire de nouvelles rencontres, de nouvelles activités ou rompre leur isolement, que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, par la mise en oeuvre d'activités collectives (jeux, ateliers, débats, rencontres inter-générationnelles, atelier d'écriture, gym, etc.).

Egalement, en mai généralement, les membres du CCAS proposent aux aînés une sortie afin de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine et les richesses de notre région. L'actualité 2020 n'a pas permis cette excursion cette année ; mais elle reste dans l'agenda 2021. Chaque année, près de 200 personnes sont au rendez-vous.

Enfin, le colis de Noël sera à nouveau remis dès le mois prochain aux personnes inscrites.

Aide énergie 2020/2021

L'octroi de l'aide énergie (110 €) est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu avant décote (lignes 14 à 0).

Justificatifs à joindre à votre demande : carte d'identité, justificatif de domicile, avis d'imposition, RIB. La date limite de dépôt des dossiers en mairie est fixée au 4 décembre. Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

Des actions en direction des plus vulnérables

Difficultés liées au maintien à domicile pour une personne âgée, un parent, (besoin d'une aide-ménagère, médicale, de la téléassistance...etc.) ; problématique liée à un handicap (demande carte de parking, d'aide adaptée...etc.) ; besoin d'une aide d'urgence (bon alimentaire, bon chauffage/énergie, aide scolaire) suite à une perte d'emploi, une modification de situation ; isolement ou sentiment de solitude,

Autant de situations pour lesquelles les membres du CCAS sont là, à vos côtés, pour vous écouter et trouver avec vous la solution la plus adéquate pour répondre à vos besoins.

En effet, le CCAS instruit les dossiers de demande d'aides financières permettant de régulariser les factures EDF/GDF, eau, cantine, loyer....

Et...

> Il accompagne également au niveau des démarches administratives : CARSAT (retraite), CAF (APL - RSA), CPAM (AT - CMU), département (APA...), UDAF (mise sous tutelle)...

> Il a fait le choix depuis quelques années de mettre en place l'aide alimentaire en partenariat avec l'association « Le Panier Solidaire Marcellois ».

> Il peut être amené à travailler avec le commissariat et/ou le bailleur lors de troubles du voisinage ou de violences familiales.

En cette période compliquée, le CCAS est amené à soutenir davantage de familles.

N'hésitez à vous rapprocher du service du CCAS

Nous ferons au mieux pour répondre à vos besoins.

 02.32.64.32.50  ccas@marcel27.fr

A cause de la crise sanitaire, le banquet n'a pas pu avoir lieu.

Le CCAS ne vous a pas oublié, il vous propose de bénéficier d'un « bon-resto sénior » d'une valeur de 35 euros par personne (avoir à déduire de votre note). Valable jusqu'au 31 décembre 2020.

35 €uros offerts à tous les saint-marcellois de plus de 65 ans

< [Compense l'annulation du repas des Aciens](#) (mesures COVID)

> [Lutte contre l'isolement](#)

> [Soutien à l'économie locale](#) (la liste des restaurants participants vous sera communiquée lors de votre inscription)

Inscriptions auprès du pôle accueil de la mairie. Vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Le coupon ne pourra vous être remis que contre présentation de ces documents. Merci de votre compréhension.

Retour sur ...

Tous unis pour octobre rose. Bravo à tous





Hommage

Minute de silence en hommage à Samuel PATY. Un hommage officiel sera rendu lors du prochain conseil municipal.



Le développement durable au resto scolaire

Du 5 au 9 octobre, notre Chef de cuisine et son équipe ont mis les légumes de saison produits localement à l'honneur, au restaurant scolaire. Des recettes à reproduire à la maison ont été proposées.

La famille Delisle remercie l'ensemble des personnes qui sont intervenues lors de l'incendie de leur bâtiment

Un important incendie s'est produit dans la nuit du 30 Septembre au 1^{er} Octobre. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer même si les riverains ont été choqués. Par contre ceci a occasionné de gros dégâts. Merci aux secours, aux voisins pour leur intervention et aux services de la commune pour leur réactivité.

Des tawashis dans le cadre de la semaine du développement durable

Lundi 12, les résidents de la Pommeraie ont confectionné des «tawashi» (éponges lavables et zéro déchets réalisées à partir de chaussettes «orphelines»). Malgré un nom quelque peu étrange, la méthode a très vite été assimilée. Les tawashis seront vendus au profit du Téléthon.



Les agrès de la Pommeraie sont en place

Fin de l'installation des agrès au FRPA. Nos aînés vont pouvoir travailler leur mobilité en douceur. Cet engagement vient compléter l'offre des activités pour les séniors.

... pellicules

Top départ pour l'AMAP de Saint-Marcel : AMAPopote !

Soucieuses d'une nourriture saine à un prix juste, d'un environnement respecté, d'une agriculture durable, d'un lien direct avec les producteurs et d'apporter un réel soutien à l'économie locale, une vingtaine de personnes se sont inscrites à la toute naissante AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). La dynamique équipe

AMAPopote Saint-Marcel est récompensée de ses efforts et a atteint rapidement son objectif : la première distribution de paniers de légumes bio a eu lieu mardi 6 octobre dans une belle ambiance. En plus des paniers de légumes bio, d'autres surprises seront proposées prochainement. Créée par Cap au vert, l'association AMAPopote Saint-Marcel, qui remercie la Mairie pour le prêt de la salle Marigny, recherche quelques bénévoles pour participer au fonctionnement de l'AMAP.

 amapopote.stmarcel@gmail.com



La gym volontaire vous attend !

Sortez votre tenue de sport et venez nous rejoindre...

Dans le respect des règles sanitaires, plus d'une vingtaine de cours vous sont proposés du lundi au samedi, au complexe Léo Lagrange.

Apportez votre tapis, des baskets propres et un masque.

Vous êtes intéressé ? Vous pouvez bénéficier de deux séances gratuites avant toute inscription. Adhésion : 159 Euros pour l'année.

 07.87.21.37.90

 gymvolontaire-027012@epgv.fr

+ d'infos

Service sports et associations

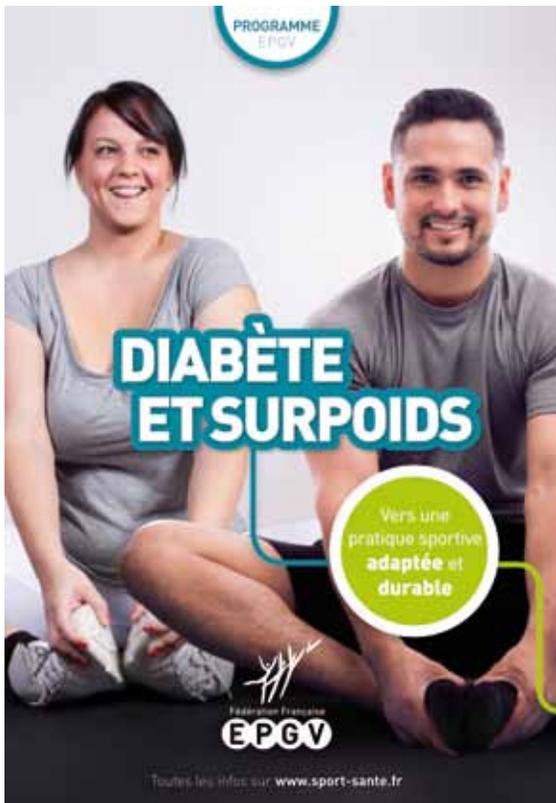
 Espace Saint-Exupéry

 02.32.54.90.88

 associations@marcel27.fr

LE THEATRE DU DRAKKAR
présente
par l'atelier adultes
LES CIGALES
d'Elisabeth Mazev
théâtre - tout public
Réservation obligatoire
07 67 24 08 30
samedi 28 novembre > 20h30
dimanche 29 novembre > 15h30
Salle du Virolet - Saint-Marcel (27)
Tarifs : 10€ / 5€

Zoom sur mes assos !



Diabète et surpoids

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire propose un programme d'activités physiques adaptées aux personnes diabétiques et à celles souffrant de surpoids. L'objectif est de vous amener en douceur vers une pratique physique autonome, active et durable.

> Pour les adultes souffrant d'un diabète de type 2 et/ou d'une surcharge pondérale avec un IMC compris entre 25 et 40. Sous condition d'un certificat médical complété et signé par votre médecin traitant, diabétologue, nutritionniste ou endocrinologue.

> Vous souffrez d'un diabète. Le programme EPGV va vous permettre d'apprendre à pratiquer régulièrement une activité physique adaptée tout en restant à l'écoute de votre corps.

> Vous souffrez de surpoids. Le programme EPGV va vous permettre de pratiquer une activité physique adaptée à vos capacités afin de retrouver le plaisir de bouger au quotidien.

3 séances hebdomadaires vous sont proposées tout au long de l'année sportive : 2 séances d'une heure en cours collectifs (équilibre, renforcement musculaire, stretching, marche,...) et 1 séance en autonomie (marche ou ateliers personnalisés).

 Hayette Chéfirat : 06.18.76.51.76

Gym après cancer

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire propose Gym'Après Cancer adapté aux personnes atteintes de cancer.

Ce programme passerelle vise à l'amélioration de votre condition physique et de votre qualité de vie. L'objectif est de vous amener à l'issue de celui-ci vers une pratique physique autonome et d'adopter un mode de vie plus actif.

> Pour les adultes atteints de cancer, pendant ou après les traitements et sans limite d'âge. Sous condition d'un certificat médical complété et signé par l'oncologue ou le médecin traitant.

> Vous n'avez jamais pratiqué une activité physique auparavant ? Le programme Gym'Après Cancer va vous permettre de découvrir vos capacités ainsi que le plaisir de bouger et de faire des rencontres.

> Vous avez déjà pratiqué une activité physique et sportive ? Le programme Gym'Après Cancer va vous permettre de retrouver des sensations et un niveau de condition physique pour reprendre une activité que vous aimez.

3 séances hebdomadaires collectives vous sont proposées durant l'année sportive (de septembre à juin) : 2 séances en salle d'1 heure (équilibre, renforcement, stretching, relaxation...) et 1 séance en extérieur (marches et ateliers).

 Anne-laure Ferrante : 06.35.36.11.59



La parole à...



Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Conformément à ses engagements de campagne, le maire renforce le lien entre les habitants et la municipalité en mettant en place les référents de quartier. Ces référents vous seront présentés sur la prochaine publication. Ce dispositif complètera les permanences tenues par le Maire dans les différents quartiers de St Marcel.

Concernant ces permanences, elles sont mensuelles et seront réparties sur 5 secteurs. Deux ont déjà eu lieu et nombre d'entre vous a pu s'y rendre.

Tout comme nous sommes attachés à ce que nos habitants s'approprient notre commune, il nous paraît important de venir vous écouter au plus près de chez vous pour comprendre vos éventuels problèmes, être à votre disposition et, au mieux, tenter de vous répondre.

La prochaine permanence aura lieu à l'espace Saint-Exupéry pour les habitants de la Tourelle, la Pommeraiie, la zone commerciale, la route de l'industrie, les rues Boieldieu, Jules Ferry, Grégoire et impasses Bernière et Saint-Exupéry. Elle se tiendra le 21 novembre de 9h à 12h.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Le 11 octobre vous avez été une quarantaine à participer à notre opération « Mon quartier propre » afin de ramasser les déchets aux alentours du collège et aux Chevenières. Nous aimerions que ce genre d'événements n'ait pas lieu d'être pour la collectivité mais nous allons réitérer l'opération dans d'autres quartiers si besoin. Il s'en est suivi une mobilisation en faveur d'Octobre rose. Diverses actions ont été menées dans la commune comme le déploiement d'un ruban rose de près de 100 mètres de long avec le concours de 60 saint-marcellois pour sensibiliser au dépistage. Des roses ont été mises en vente chez des commerçants de la commune. Un grand merci si vous en avez acheté. L'ensemble des sommes récoltées a été remis au comité de l'Eure de la Ligue contre le cancer. Bien sûr les nouvelles restrictions pour endiguer la Covid-19 nous contraignent à repenser certains de nos événements, mais vous pouvez compter sur notre créativité et notre volonté de faire bouger la commune ! N'hésitez pas à vous tenir informé sur www.100saintmarcel.fr. Notre prochaine permanence se tiendra le 5 décembre. Enfin, nous avons été comme vous, choqués de l'attentat de Conflans Sainte-Honorine survenu le 16 octobre dernier. Nous avons une pensée émue à la famille de M. Paty, à la communauté éducative et même si nous l'avons déjà dit, unissons-nous face à l'obscurantisme.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Texte non parvenu

Vos attentes sont nos engagements !



Saint-Marcel sécurité et cadre de vie pour tous

Rénover nos routes, poursuivre l'effacement des réseaux aériens, améliorer la sécurité routière et mettre notamment en oeuvre des aménagements sécurisés font partie de nos engagements.

D'importants travaux de voirie sont programmés pour le mois de novembre. Des perturbations du trafic routier sont à prévoir. Merci de votre patience.

.....
L'effacement des réseaux rue Jules Ferry (réseaux électrique, télécom et éclairage public), réalisé en collaboration avec le SIEGE, débute le 9 novembre pour une durée de 5 semaines.

Zone des travaux : de l'école maternelle vers le carrefour rues Prés/Leclerc ainsi que la zone située rue des Prés jusqu'au garage Renault.

De 8h30 à 17h30, l'accès à la rue Jules Ferry sera « interdit sauf riverains ». Seul l'accès au cabinet médical et riverains sera possible ; le petit parking des écoles sera fermé.

Accès aux Ecoles :

- Du côté rue des Prés, celui-ci se fera par le parking rue du Général Leclerc puis la voirie « Impasse S Brotini » pour rejoindre le grand parking de Jules Ferry

- Pas de changement du côté rue Grégoire

Travaux communaux de voirie 2020

Lot Investissement

Les travaux seront réalisés du 9 au 23 novembre pour un montant de 111 416 € TTC

- > Route de la **Heunière** : réfection de 1 385 m² d'enrobé.
- > Rue de la **Croix Blanche** : Création de 2 plateaux trapézoïdaux et d'un passage piétons devant Oxy-jeunes.
- > Rue du **Rouy** : création d'un passage piétons (au niveau du carrefour avec la rue du Général Leclerc).
- > Rue du **Général Leclerc** : réfection de 250 m² d'enrobé entre la Quesvrue et le premier plateau (avant le bar-tabac), création de 2 plateaux trapézoïdaux (au niveau de la pharmacie et au niveau du talus de la Quesvrue), suppression des 2 îlots afin de fluidifier le trafic routier.
- > Rue de **l'Industrie** : réfection du plateau trapezoidal situé devant l'entrée SMURFIT, création d'un îlot central, réfection 150m² d'enrobé de part et d'autre de l'aménagement.

Lot entretien sur diverses rues :

Les travaux seront réalisés du 12 au 20 novembre pour un montant de 35 843 € TTC

- > Rue **Grégoire** : réfection de 23 m² d'enrobé (affaissement dans le virage).
- > Rue **Louis Blériot** : réalisation de purges et réfection de 1 00 m² d'enrobé sur plusieurs zones.
- > Rue de l'**Hôtel des Prés** : réfection de 22m² d'enrobé.
- > Rue des **Prés** : réfection de 100m² d'enrobé (a u niveau de la rue des Vergers).
- > Rue des **Chaumes**: réfection de 130m² d'enrobé sur plusieurs zones.
- > Angle rues des **Comouillères/Chenevières** : réfection de 64m² d'enrobé (reprise du marquage STOP).
- > Rue de la **Plaine** : purge et réfection de 32m² d'enrobé
- > Rue de **Paris** : réfection de 75m² d'enrobé sur 4 zones.
- > Rue du **Coquet** : réfection de 34m² d'enrobé.
- > Rue des **Oucques** : réfection de 60m² d'enrobé sur plusieurs zones.

Samedi 7
Dimanche 8
Novembre 2020

SAINT-MARCEL

EXPO

Sculpture & Peinture

Samedi
14h-18h

Dimanche
10h-12h 14h-17h

Salle du Virolet

Invitée d'honneur
Marie LACROIX



Entrée gratuite - Port du masque obligatoire
Ville de Saint-Marcel 27950
02.32.64.32.50